

MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2016



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	9
Rapport d'activité.....	10
Rapport certifié du commissaire aux comptes	13
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 30 septembre 2016.	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank France

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : CABINET COREVISE, représenté par Fabien CREGUT

26 rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- FR0012914893 MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M
- FR0012914901 MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E

CLASSIFICATION : Diversifiés

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif d'obtenir sur la période de placement recommandée, une performance nette supérieure à celle du marché monétaire, soit EONIA+2%.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est l'EONIA (Euro Overnight Index Average), correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux du marché monétaire de la zone Euro.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.

➤ **Stratégie utilisée**

L'atteinte de l'objectif de gestion reposera sur la couverture quasi systématique des risques de marché des OPC sous-jacents ou des titres vifs actions qui composent le fonds. Le processus de gestion s'appuie en complément sur les anticipations et les opportunités de marchés identifiées par le gérant. Ce dernier sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine, de manière discrétionnaire, la pondération qu'il souhaite pour chaque style. La recherche de l'alpha est principalement fondée sur la capacité des gérants de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA à :

- d'une part, sélectionner les OPC sous-jacents en fonction des résultats d'analyse des critères quantitatifs (encours, historique du sous-jacent, consistance des performances...) et qualitatifs (moyens et résultats des gestionnaires analysés...). Les investissements seront réalisés majoritairement en OPC qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : actions, obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA seront les suivantes :

Stratégies des OPC sous-jacents	Allocation minimum	Allocation maximum
Stratégies directionnelles actions	75%	110%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	25%
Stratégies de performance absolue	0%	25%

- d'autre part, sélectionner les actions détenues en direct dont le potentiel de surperformance (c'est-à-dire la réalisation d'une performance supérieure à celle du marché) est estimé au travers d'une analyse fondamentale, de ratios d'analyse financière, de critère de momentum et en comparant leur valorisation avec celle du secteur auquel elles appartiennent.
- enfin, procéder à la couverture quasi permanente du portefeuille des différents risques de marchés (actions / taux), avec une exposition résiduelle possible. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étrangers et/ou de gré à gré).

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE.

Le Fonds, éligible au PEA, sera majoritairement investi en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal de l'engagement de l'OPCVM ne pourra pas dépasser une fois son actif net.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la couverture ne soit pas optimale, entraînant une baisse de la valeur liquidative du fonds.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP investit dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 200% de son actif net) sur les marchés sur lesquels intervient le

gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

Autres risques accessoires :

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC. La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et 1.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion peut effectuer des opérations de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille comprendra directement ou indirectement au minimum 75% de son actif dans des actions et autres titres en capital éligibles au PEA.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de sociétés de petites, moyennes et grandes capitalisations. Les émetteurs sélectionnés relèveront exclusivement de pays membres de l'Union Européenne.

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- ☒ OPCVM de droit français
- ☒ OPCVM de droit européens
- ☐ Fonds de fonds
- ☒ FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- ☐ FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

La détention d'OPCVM pourra atteindre 110% de l'actif net du fonds et la détention de FIA sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du Fonds ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- ☒ réglementés
- ☒ organisés
- ☒ de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- ☒ action
- ☒ taux
- ☒ change
- ☐ crédit
- ☐ autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- ☒ couverture
- ☒ exposition
- ☒ arbitrage
- ☐ autre nature

Nature des instruments utilisés

- ☒ futures
- ☒ options
- ☐ swaps
- ☒ change à terme
- ☐ dérivés de crédit
- ☐ autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- ☒ couverture
- ☒ exposition
- ☒ arbitrage
- ☐ autre nature

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Néant.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opérations.

CHANGEMENTS INTERVENUS

- 2 mai 2016 :
 - Changement de la méthode de datation de la VL : la VL datée de J est calculée à J+1.
 - Réduction du taux de frais de gestion fixe de la part E ramené à 1,85%
- 3 mai 2016 : activation de la part E

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les principaux critères pour la sélection des intermédiaires sont les suivants :

- La qualité de leur recherche (couverture globale ou spécialisée...) ;
- La pertinence des tarifs en fonction des prestations ;
- La pertinence de leurs conseils (alertes, signaux...) ;
- La qualité de l'exécution des opérations administratives (règlement livraison) ;
- La possibilité d'organiser des contrats directs avec les entreprises.

Enfin, leur capacité à traiter des blocs sur les petites et moyennes valeurs est aussi un élément fondamental du choix de l'intermédiaire.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM.

OCTOBRE 2015 - SEPTEMBRE 2016

Grâce aux multiples messages de soutien des banques centrales, les marchés actions ont connu un fort rebond sur le mois d'octobre après un été agité. Mario Draghi a annoncé que la BCE était prête à faire tout pour que la politique monétaire soit efficace. La Chine continue de soutenir son économie en baissant à nouveau ses taux directeurs et de son côté, la FED a décidé de ne pas relever ses taux directeurs mais Janet Yellen a rassuré les marchés sur la bonne santé de l'économie américaine en indiquant que les risques baissiers en provenance du reste du monde sont moindres. Ainsi, la porte reste ouverte quant à un possible relèvement des taux en décembre. En Europe, les résultats publiés par les entreprises au troisième trimestre sont contrastés, mais l'impact du ralentissement chinois sur ces derniers s'avère, à ce stade, moins pénalisant qu'attendu. Outre-Atlantique, les publications rassurantes des résultats des grandes firmes technologiques confirment la bonne santé des entreprises de l'économie digitale, malgré le ralentissement de la croissance et la hausse du Dollar.

Sur le mois de novembre, les actions européennes affichent des performances toujours en hausse et 75% de l'effondrement du mois d'août a été effacé, tandis que les marchés américains sont tout proches des plus hauts historiques. La clarification de la position de la Réserve Fédérale Américaine, les chiffres macroéconomiques très constructifs de part et d'autre de l'Atlantique, et une BCE prête à tout pour susciter plus d'inflation (et en filigrane plus de croissance), sont autant d'éléments qui ont contribué à rassurer les marchés financiers. Par ailleurs les effroyables attentats de Paris, les pires depuis la Seconde Guerre Mondiale, n'ont pas fait trembler les marchés qui ont préféré se focaliser sur les perspectives économiques de long terme. Sur le front des obligations, les annonces faites par les banquiers centraux ont très nettement bénéficié aux emprunts d'états ou privés européens. En revanche, les obligations d'états américaines ont été pénalisées par les anticipations de remontée des taux directeurs tandis que le segment du haut rendement a subi de plein fouet le retour du prix du pétrole sur les plus bas de l'année (environ 15% du marché).

Une fois n'est pas coutume, le mois de décembre a été décevant. Alors que les marchés attendaient encore beaucoup des banquiers centraux, la BCE, après avoir promis des mesures très ambitieuses tout au long du mois de novembre, a douché les espoirs des intervenants en se contentant d'abaisser de 0,10% le taux des dépôts sans amplifier son action d'assouplissement quantitatif. De son côté, La Fed a annoncé comme prévu un relèvement symbolique de ses taux directeurs, assorti d'un ton conciliant pour ses intentions en la matière en 2016. Cette première depuis 2006, si elle a été bien accueillie le jour de l'annonce, a commencé de faire vaciller les marchés américains sur la deuxième partie du mois. Par ailleurs, les prix du pétrole ont connu de nouveaux plus bas, faisant planer un doute sur la santé financière du secteur et des pays exportateurs ; en conséquence, les primes de risques sur le marché des emprunts à haut rendement aux USA, qui comporte 13% d'émetteurs liés au pétrole, et dans une moindre mesure en Europe, ont continué de s'écarter. En janvier 2016, les actions européennes ont continué de baisser dans le sillage du pire mois de décembre que l'on a connu depuis 13 ans et les investisseurs se sont focalisés sur l'ampleur du ralentissement de la croissance en Chine. A ce propos, si l'on observe la chute vertigineuse du prix du baril du pétrole, les marchés de matières premières pensent que c'est plutôt un arrêt brutal de l'économie chinoise qui est en train de se produire, ce qui a entraîné des baisses supérieures à 20% sur les marchés actions de Shanghai et Shenzhen. D'autre part, en Europe, la BCE a tenté le 21 janvier 2016 d'effacer le souvenir catastrophique de sa précédente conférence de presse, et a réitéré qu'elle ferait tout ce qui est en son pouvoir pour ancrer les anticipations d'inflation aux alentours des 2%, tandis qu'aux USA, la remontée du taux directeur de la FED reste mal comprise.

Les actions européennes continuent de baisser au mois de février, alors que les doutes sur la soutenabilité de la croissance mondiale se font de plus en plus pressants. En effet, l'effet papillon de la remontée du taux directeur se fait toujours sentir, tandis que les chiffres macroéconomiques montrent

des signes de ralentissement important dans l'industrie. Par ailleurs, si la Chine semble être moins sur le devant de la scène, ce sont les pays producteurs de pétrole qui ont mené la danse au mois de février, alors qu'ils cherchent des solutions pour stabiliser le prix du baril d'or noir. Néanmoins, un accord global semble très hypothétique, l'Iran souhaitant remonter sa production à 1 million de baril/jour, profitant de son retour en grâce aux yeux de la communauté internationale. Dans ce contexte toujours très incertain, les marchés européens subissent de surcroît les risques de Brexit, qui va sans doute animer les prochains mois boursiers. Enfin, les remous sur les banques semblent démontrer que la stratégie des taux négatifs pourrait se révéler mortelle à terme. Sur le mois écoulé, peu de thématiques parviennent à tirer leur épingle du jeu, et ce ne sont que les marchés obligataires d'état et exposés au dollar US qui affichent une performance proche de l'équilibre.

En mars, on peut constater que les actions européennes se sont redressées depuis la mi-février même si les indices sont toujours significativement négatifs depuis le début de l'année. Néanmoins, les discours et actions des banquiers centraux ont été relativement bien accueillis par les marchés. Notamment, le marché du crédit a très fortement rebondi suite à l'annonce par la BCE de son intention d'acheter des emprunts privés. Du côté des USA, la remise en cause du rythme précédemment évoqué de remontée des taux d'intérêts a poussé les indices également à la hausse, le Dow Jones affichant désormais un gain marginal en dollars. Sur le front des devises, l'euro s'est fortement apprécié après que Mario Draghi a évoqué le fait que la politique de taux négatifs était probablement arrivée à son terme. Enfin, on peut noter le rebond très rapide des marchés émergents, qui ont été tirés par la performance de l'Amérique Latine, au premier rang duquel le Brésil, qui profite du rétablissement des prix du pétrole. Enfin, les emprunts d'Etats souverains continuent sur leur lancée, le soutien à la classe d'actifs que constitue l'assouplissement quantitatif de la BCE étant toujours un thème privilégié par les opérateurs.

En avril, le rebond des marchés d'actifs risqués entamé depuis mi-février s'est poursuivi. Cependant cette progression est loin d'être homogène et cache une forte disparité quand on analyse les performances des différents secteurs et styles. Ainsi en Europe, seulement la moitié des secteurs participent à cette hausse. Pour une performance de +1.17% de tout l'indice Stoxx 600 Europe on enregistre une progression de +13% pour les actions du secteur des matériaux de base, +8% pour celles du secteur de l'énergie ou encore +5% pour le secteur bancaire. A contrario, certains secteurs sont brutalement vendus par les investisseurs comme la technologie et les medias qui affichent des performances fortement négatives avec -5% et -3.6%, respectivement. Sur le plan macro, on note une amélioration de la perception de l'activité économique aux Etats-Unis et en Chine. Ceci éloigne, pour le moment les craintes d'un ralentissement brutal de la croissance mondiale, même si cette dernière peine à trouver une nouvelle dynamique plus robuste. Enfin, les banques centrales, ont réservé très peu de surprises lors des différents points de communication dans le mois. La seule exception fut la déception des marchés suite à la décision de statu quo adoptée par la Banque du Japon, malgré l'appréciation récente du yen.

En mai, après une première semaine en forte baisse sur les marchés d'actions européens, ces derniers se sont violemment redressés, rassurés paradoxalement par les minutes du dernier Comité de politique monétaire américain. En effet, dans le compte rendu de la dernière réunion de la FED, on a pu lire que les membres avaient la volonté de remonter à nouveau les taux d'intérêts en juin, du fait de risques moindres sur la croissance mondiale et de la robustesse de la croissance américaine. Ce changement de discours, attendu depuis longtemps, prouve que l'économie américaine n'a plus vraiment besoin de perfusion monétaire, qu'une politique de normalisation des taux d'intérêts est enfin possible et que les stigmates de la crise financière de 2007 - 2008 sont sans doute derrière nous. En conséquence, l'ensemble des classes d'actifs s'est globalement bien comporté, à l'exception notable des pays émergents, qui pâtissent du renchérissement du dollar.

Le mois de juin a été particulièrement douloureux pour l'ensemble des classes d'actifs, qui ont connu une baisse dramatique à partir du vendredi 24 juin, date de l'annonce des résultats officiels du Brexit. En effet, à partir de cette date, la devise britannique a vu sa valeur perdre plus de 10% par rapport au dollar américain, et les marchés des obligations des pays périphériques, de crédit et à haut rendement

ont vu leur prime de risque s'écarter de manière massive. Par ailleurs, les bourses mondiales ont perdu entre 5 et 10%, revenant proche de leurs points bas annuels, surtout en Europe et au Japon. Pourtant, après ce saut dans l'inconnu de la part des habitants de la perfide Albion, les autorités politiques tardent à activer le désormais célèbre article 50 du traité de Lisbonne, comme s'ils prenaient tardivement conscience du désastre économique et financier voté à 52% le 23 juin 2016. En conséquence, nous entrons dans une période d'incertitude qui pourrait, si rien n'est fait au niveau de l'Union européenne, perdurer au moins jusqu'au 2 septembre, date de l'entrée en fonction du nouveau premier ministre britannique. Enfin, dans ce contexte, les Banquiers centraux vont devoir coordonner leurs efforts pour donner des raisons d'espérer aux opérateurs financiers, et il est raisonnable de penser que les futures hausses des taux de la Réserve fédérale américaine seront au mieux repoussées jusqu'en 2017.

Néanmoins, le mois de juillet a permis à l'ensemble des classes d'actifs risquées d'effacer financièrement les pertes du Brexit, excepté sur le front des devises, et notamment sur la Livre Sterling qui reste à niveau plancher par rapport à la plupart des autres devises. Les marchés ont été rassurés non seulement par les discours des banquiers centraux, par la nomination d'une nouvelle première ministre au Royaume-Uni, mais également par un enchaînement de records à Wall Street, du fait de résultats moins mauvais qu'anticipés. A cet égard, les banquiers centraux n'ont pas changé de politique monétaire, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, même si la Fed n'a pas fermé la porte à une nouvelle hausse de son taux directeur d'ici à décembre 2016. Conséquence de ce statu quo, on note, du côté obligataire, que les rendements des emprunts d'Etats sont toujours territoires négatifs pour plus d'un tiers de l'encours, et que les intervenants s'habituent à cette anomalie financière

Une fois n'est pas coutume, le mois d'août 2016 a été très calme sur les marchés financiers. En effet, que ce soit sur le front des actions, des obligations ou des devises, l'ensemble des marchés sont restés dans des bornes de fluctuations très encadrées, et les volatilités se sont très largement repliées pour atteindre des niveaux de risques anticipés très faibles. Une nouvelle fois, on ne peut expliquer ce calme que par les actions et discours des banquiers centraux, qui tous affichent une volonté indéfectible de soutenir la croissance et de pallier les effets néfastes possibles du Brexit. De plus, la Banque centrale américaine adopte un ton relativement positif sur l'économie américaine, malgré des chiffres de croissance en demi-teinte ce qui a contribué à pousser Wall Street toujours plus hauts.

En septembre, les marchés ont évolué encore une fois en fonction des attentes et des annonces des banquiers centraux. En effet, les trois premières semaines du mois de septembre ont été marquées par les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt aux USA, et la décision de status quo prise par la Réserve fédérale américaine a complètement éclipsé le changement de politique monétaire au Japon. En effet, M. Kuroda a indiqué vouloir contrôler l'ensemble de la courbe des taux japonaises, ce qui implique qu'il a désormais des marges de manœuvre illimitées pour imprimer autant de yens qu'il faudra. Ainsi, après avoir globalement corrigé, les marchés actions sont repartis à la hausse, le Nasdaq inscrivant un nouveau record historique. Sur le front des taux d'intérêts, le rendement du 10 ans allemand est revenu pour un laps de temps très court en territoire positif, mais a vite replongé après le discours de Janet Yellen. Enfin, les devises ont connu une fin de mois agité, puisque si le yen s'apprécie de près de 2% par rapport au dollar, la livre sterling termine tout près de ses plus bas annuels.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2016, le fonds a réalisé une performance de

- -2,08% sur la part M
- -2,84% sur la part E

sur 12 mois, contre -0,27% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



COREVISE

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régé par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil de surveillance de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, d'une durée exceptionnelle de 11 mois sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou par d'autres méthodes de sélection les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux fonds commun de placement, prévus par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATION ET INFORMATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 10 janvier 2017

COREVISE

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabien CRÉGUT', is written over the printed name.
Fabien CRÉGUT

Associé

BILAN ACTIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Immobilisations nettes	0,00
Dépôts	0,00
Instruments financiers	65 413 931,33
Actions et valeurs assimilées	0,00
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00
Titres de créances	0,00
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00
<i>Titres de créances négo-ciables</i>	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00
Organismes de placement collectif	65 122 693,69
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	65 122 693,69
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	291 237,64
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	291 237,64
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	0,00
Créances	4 475 756,79
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	4 475 756,79
Comptes financiers	34 632,67
Liquidités	34 632,67
Total de l'actif	69 924 320,79

BILAN PASSIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Capitaux propres	
Capital	70 355 743,03
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-588 352,13
Résultat de l'exercice (a, b)	-493 796,60
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	69 293 594,30
Instruments financiers	291 237,33
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	291 237,33
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	291 237,33
Autres opérations	0,00
Dettes	29 572,31
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	29 572,31
Comptes financiers	309 916,85
Concours bancaires courants	309 916,85
Emprunts	0,00
Total du passif	89 924 320,79

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Opérations de couverture	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Contrats futures	
Dér XPAR FCE CA 1016	6 887 426,00
EUR DJE 600 EUR 1216	35 871 910,00
EUREX EUROSTX 1216	13 383 180,00
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
Autres opérations	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	78 387,51
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
Total (1)	78 389,07
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	5 610,41
Autres charges financières	0,00
Total (2)	5 610,41
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	72 778,66
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	263 650,25
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-190 871,59
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-302 925,01
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	-493 786,60

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 11 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de FOAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instrument financiers à terme :

Instrument financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instrument financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de

- 0,50 % TTC de l'actif net sur la part M
- 1,85 % TTC de l'actif net sur la part E

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance représentera 25% TTC maximum de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'indice Eonia+2%. Elle est plafonnée à 1,25% TTC de l'actif net.

La commission de surperformance est calculée en cas de performance positive supérieure à l'indicateur de référence (L'indice EONIA) sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds ou de deux exercices successifs si la durée du premier est inférieure à 12 mois.

Pour l'exercice clôturant fin septembre 2016, et par exception à la règle ci-dessus, le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter de sa date de création, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance de l'indicateur de référence, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative.

L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts M	Parts E
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Actif net en début d'exercice	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	73 570 395,12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 987 777,45
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	592 228,68
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-681 717,13
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 778 097,66
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-7 440 417,91
Frais de transactions	-88 425,31
Différences de change	-4 502,51
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 037 822,07
Différence d'estimation exercice N	2 037 822,07
Différence d'estimation exercice N-1	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-291 237,33
Différence d'estimation exercice N	-291 237,33
Différence d'estimation exercice N-1	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-190 871,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
Actif net en fin d'exercice	69 293 594,30

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	56 142 515,00	81,02
TOTAL Opérations de couverture	56 142 515,00	81,02
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 632,67	0,05
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 916,85	0,45
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	34 632,67	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	309 916,85	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		GBP		JPY		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	34 632,67	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 058,86	0,00	580,07	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2016
Créances	
Dépôts de garantie en espèces	4 475 756,79
Total des créances	4 475 756,79
Dettes	
Frais de gestion	29 101,65
Frais de gestion variable	470,66
Total des dettes	29 572,31

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M		
Parts souscrites durant l'exercice	71 442,1031	72 259 488,12
Parts rachetées durant l'exercice	-2 005,0000	-1 973 251,75
Solde net des souscriptions/rachats	69 437,1031	70 286 236,37
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E		
Parts souscrites durant l'exercice	1 353,4879	1 310 907,00
Parts rachetées durant l'exercice	-15,0000	-14 525,70
Solde net des souscriptions/rachats	1 338,4879	1 296 381,30

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2016
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	244 929,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	55,15
Rétrocessions des frais de gestion	5 619,67
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 041,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables	415,51
Rétrocessions des frais de gestion	-0,10

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9.AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			23 116 350,59
	FR0007037817	CROISSANCE PME M	4 731 760,00
	FR0007035761	EURO VALEUR M	9 128 551,79
	FR0013028339	MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE	9 256 038,80
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2016
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-493 796,60
Total	-493 796,60

	30/09/2016
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-482 461,48
Total	-482 461,48

	30/09/2016
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-11 335,12
Total	-11 335,12

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2016
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-568 352,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-568 352,13

	30/09/2016
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-523 389,33
Total	-523 389,33

	30/09/2016
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-44 962,80
Total	-44 962,80

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2016
Actif net Global en EUR	69 293 594,30
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	
Actif net en EUR	67 993 880,48
Nombre de titres	69 437,1031
Valeur liquidative unitaire en EUR	979,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-7,53
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-6,94
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	
Actif net en EUR	1 299 613,82
Nombre de titres	1 338,4879
Valeur liquidative unitaire en EUR	970,85
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-33,59
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-8,46

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CROISSANCE PME M	EUR	4 180	4 731 760,00	6,83
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	342	5 091 442,92	7,35
EPARGNE OPPORTUNITE I	EUR	18 986	2 173 882,92	3,14
EURO VALEUR M	EUR	6 783,4465	9 128 551,79	13,17
GALLICA I FCP 4DEC	EUR	10 941,1419	3 438 910,31	4,86
GRPA-AV EURO M	EUR	5 500	1 445 850,00	2,09
MANDARINE VALEUR I 4DEC	EUR	618	3 060 237,12	4,42
MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE	EUR	10 660,8143	9 256 038,80	13,35
ROCHE-BRUNE EUROPE ACTIONS-I	EUR	3 580	4 540 263,40	6,55
SLF(F)EQUITY EURO ZONE MINIMUM VOLATILITY I	EUR	340	5 156 729,00	7,44
SYCOMORE FRANCECAP I	EUR	5 190	2 501 009,10	3,61
TOTAL FRANCE			50 524 775,36	72,91
IRLANDE				
EI STURDZA-STRAT EUR VL-EURI	EUR	25 240	4 594 942,00	6,63
TOTAL IRLANDE			4 594 942,00	6,63
LUXEMBOURG				
INDEPENDANCE EXPANS SM CAP XC	EUR	4 930	2 100 525,10	3,03
SSGA EUR.MAN.VOL.EQ.EUR I C.4D	EUR	156 030,582	3 056 639,10	4,41
THEAM QUANT-EQ EUROPE GURU-I	EUR	19 749	4 845 812,13	7,00
TOTAL LUXEMBOURG			10 002 976,33	14,44
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			65 122 693,69	93,98
TOTAL Organismes de placement collectif			65 122 693,69	93,98
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
Dér XPAR FCE CA 1016	EUR	-155	-60 375,00	-0,07
EUR DJE 600 EUR 1216	EUR	-2 089	-218 295,69	-0,32
EUREX EUROSTX 1216	EUR	-447	-22 566,64	-0,03
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-291 237,33	-0,42
TOTAL Engagements à terme fermes			-291 237,33	-0,42
TOTAL Instruments financiers à terme			-291 237,33	-0,42
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	291 237,64	291 237,64	0,42
TOTAL Appel de marge			291 237,64	0,42
Créances			4 475 756,79	6,46

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dettes			-29 572,31	-0,04
Comptes financiers			-275 284,18	-0,40
Actif net			69 293 594,30	100,00

MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	EUR	69 437,1031	979,21
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	EUR	1 338,4879	970,95